



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/314

13 mai 2004

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Adoption de 2 nouvelles Recommandations et 5 Recommandations révisées de la Commission d'études 8 des radiocommunications par correspondance et leur approbation simultanée, conformément au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)

Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les services par satellite associés

Dans la Circulaire administrative CAR/165 en date du 28 janvier 2004 et dans son addendum du 3 mars 2004, 2 projets de Recommandations nouvelles et 5 projets de Recommandation révisée ont été présentés pour adoption et approbation simultanée par correspondance (PAAS), conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 3 mai 2004. Aucune administration ne s'est opposée à leur adoption et approbation.

Ces Recommandations sont donc approuvées et seront publiées par l'UIT dans les plus brefs délais. Vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire les titres des Recommandations approuvées avec les numéros qui leur sont attribués.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 8 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

**Titres des Recommandations approuvées par la Commission d'études 8
des radiocommunications**

Recommandation UIT-R M.1677

Doc. 8/8

Code Morse international

Recommandation UIT-R M.1678

Doc. 8/9

Antennes adaptatives pour systèmes mobiles

Recommandation UIT-R M.1174-2

Doc. 8/13

**Caractéristiques techniques des appareils utilisés sur les navires pour les communications
de bord dans les bandes comprises entre 450 et 470 MHz**

Recommandation UIT-R M.541-9

Doc. 8/14

**Procédures d'exploitation des systèmes d'appel sélectif numérique
à l'usage du service mobile maritime**

Recommandation UIT-R M.493-11

Doc. 8/16

Système d'appel sélectif numérique à utiliser dans le service mobile maritime

Recommandation UIT-R M.633-3

Doc. 8/20

**Caractéristiques de transmission d'un système de radiobalises de localisation des sinistres par
satellite (RLS par satellite) fonctionnant par l'intermédiaire d'un système à satellites
sur orbite polaire basse dans la bande des 406 MHz**

Recommandation UIT-R M.1478-1

Doc. 8/23

**Critères de protection applicables aux processeurs instruments de recherche et
de sauvetage COSPAS-SARSAT dans la bande 406-406,1 MHz**